Bulletin de l'association des ingenieurs de l'institut industriel du nord de la france n° 1, avril 1924, pp. 2-9

Décès :

Madame Veuve LÉVÊQUE, née Louise-Florentine CAUCHOIS, décédée le 29 avril 1924, à Margny-lez-Compiègne, dans sa 84e année, mère de notre Camarade Henri LÉVÊQUE (1893).

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous sommes heureux d'apprendre que le Ministre du Commerce et de l'Industrie vient de conférer la médaille d'honneur du travail, en vermeil, à M. Charles DELDIQUE, avec la citation suivante :

« M. Charles DELDIQUE, Ingénieur en chef aux Etablissements Kuhlmann, à Saint-Cloud. Le 25 août 1914, après le retrait de nos troupes, a fait évacuer de la poudrière de Marcq et empêché ainsi de tomber aux mains des Allemands une grande quantité de munitions de guerre. A, de plus, réussi à dissimuler aux recherches de l'ennemi, des lots importants de matériel.»

La médaille de la Reconnaissance française de 2e classe avait déjà été décernée à M. DELDIQUE, en juin 1923. Aujourd'hui, c'est la médaille d'honneur du travail qui vient reconnaître, en la personne de son ingénieur en chef, la brillante conduite qu'eut sous ses ordres le personnel des Etablissements Kuhlmann.

En cette occasion, nous sommes heureux d'adresser au nouveau décoré nos bien sincères félicitations.

NÉCROLOGIE

LEPEZ André (1874). — Une perte bien cruelle a frappé notre Association au cours de ce dernier mois. Miné depuis quelque temps par une sourde maladie, notre Camarade André LEPEZ conservait cependant beaucoup d'activité. Mais une attaque soudaine devait l'emporter en quelques jours : André LEPEZ est décédé le 4 avril dans sa soixante-septième année.

André LEPEZ est un Elève de l'Ancienne Ecole et cependant quel pionnier ne fut-il pas pour ouvrir les voies par lesquelles devaient passer les promotions qui le suivirent? Tailleur de pierres, succédant à son père, entrepreneur, il prit une part active à toutes les constructions importantes de notre région. C'est ainsi qu'il contribua, en dehors de la construction courante d'immeubles particuliers, aux travaux de pierres des gares de Lille, d'Arras et de Valenciennes, des Facultés de Lille, de l'Hôtel de Ville de Dunkerque, du Théâtre et de la Bourse de Commerce de Lille. En toutes circonstances, il sut faire apprécier l'excellence de sa formation technique, à laquelle il joignait de précieuses qualités de travailleur et d'honnêteté scrupuleuse.

La place qu'il occupa dans les organisations du Bâtiment fut considérable et fit le plus grand honneur à nos origines techniques communes. A sa mort, André LEPEZ réunissait en effet les titres suivants :

Administrateur délégué des Ciments d'Haubourdin, Président honoraire de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Lille, Président honoraire de la Fédération Régionale des Chambres Syndicales des Entrepreneurs du Nord de la France, Président d'honneur de la Mutuelle du Bâtiment, ancien Juge au Tribunal de Commerce, Officier d'Académie, Médaillé de la Mutualité, Officier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold.

L'influence qu'il occupait dans son milieu fut pour notre jeune Ecole une sérieuse référence, qui contribua fortement à développer sa renommée naissante. Aussi tous les Ingénieurs I. D. N. doivent-ils à la mémoire d'André LEPEZ un souvenir reconnaissant pour la part qu'il a prise dans la formation de ces impondérables dont est faite la sympathie particulière qui les accueille généralement dans le monde industriel. Ils le lui doivent aussi parce qu'André LEPEZ fut un excellent Camarade, toujours prêt à rendre service. L'Association avait en lui un fidèle ami et le dernier témoignage qu'il en a donné date de quelques mois seulement, au moment où le Conseil d'Administration, embarrassé au sujet du choix des matériaux devant constituer notre monument aux Morts, fit appel à sa compétence et à son conseil autorisé. Avec la plus grande cordialité, il se

M. André LEPEZ

mit à notre disposition, fit différentes démarches en carrières et nous offrit son expérience pour limiter nos frais. Bien plus, spontanément, et avec une simplicité touchante, il déclara vouloir apporter sa large contribution matérielle à l'œuvre de pieux souvenir qu'avait décidé l'Association. Hélas! la mort le frappe avant qu'il ait pu voir terminé le monument pour le gros œuvre duquel il a donné une bonne part de son activité dernière. Que ses mânes soient cependant satisfaits: la pierre dure se modèle sous le burin et prend petit à petit la forme qu'il nous a aidés à définir. Les Ingénieurs I. D. N. conserveront fidèlement le souvenir du dévoué Camarade que fut André LEPEZ.

L. L.

Les funérailles de M. André LEPEZ eurent lieu le mardi 8 avril. Le deuil était conduit par M. Roland LEPEZ, entrepreneur à Lille, fils du défunt, et par son gendre, M. Emile SARTORIUS, négociant à Roubaix.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. ROUZÉ, Président de la Fédération régionale des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs du Nord de la France; DELEPOULLE, Président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Lille; L. CRÉPY-SAINT-LÉGER, Président du Tribunal de Commerce de Lille; Henri SCALBERT, Administrateur de la Société des Ciments d'Haubourdin; HAVERLAND, Président de la Mutuelle du Bâtiment, et MASQUELIER, Directeur de la Maison LEPEZ.

Parmi la nombreuse assistance qui avait tenu à apporter au défunt un dernier témoignage de sympathie, nous avons noté au passage: MM. Auguste POTIÉ, sénateur, maire d'Haubourdin; Alfred DESCAMPS, président de la Chambre de

Commerce; THÉODORE, conservateur général des musées du Palais des Beaux-Arts; R. DECROIX, président du Conseil d'Administration de la Banque Générale du Nord; R. DELEPLANQUE, vice-consul de Perse; C. DERAET, administrateur-délégué de la Banque Populaire du Nord; Maurice HOUBRON, ancien président du Tribunal de Commerce de Lille, administrateur des Hospices; F. CRETON, adjoint au Maire de Lille, etc., etc...;

Un grand nombre d'entrepreneurs et d'architectes; MM. GRIMPRET, directeur départemental des Ponts et Chaussées; TRANNOY, architecte en chef des Régions Libérées; H. POUILLET, architecte agréé des communes et établissements publics du département; A. FLORIN, vice-président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Douai; Albert BAERT, président d'honneur du Syndicat des Architectes Agréés de la région; H. MATHURIN, président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Douai;

MM. A. LEPOUTRE, vérificateur des travaux municipaux; G. DEHAUDT, architecte du Bureau de Bienfaisance de Lille; A. DELADRIÈRE, directeur de l'usine des Ciments et Chaux Hydrauliques du Nord; V. MOLLET, membre de la Commission départementale des bâtiments civils; Maurice COCKENPOT, président du Syndicat des Architectes Agréés du Nord; BOIDIN, architecte en chef du département; CAMBIER, maire de Pont-à-Vendin; SIX, de la Commission départementale des bâtiments civils; PAGNERRE, architecte agréé; HAVERLAND, président de la Mutuelle du Bâtiment; A. BRASSEUR, vice-président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Valenciennes; DUFOUR, président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs d'Armentières;

MM. DESTREBECQ, FLIPO-MARÉCHAL, de Tourcoing; PLANQUART, CARETTE-DUBURCQ, de Roubaix; HAUSSY-MONTAIGNE, de Lille, etc...

L'Association était représentée par MM. BONET, ancien Président; A. DELAY et L. LEMIRE, Vice-Présidents; CHENAL, membre du Conseil et les Camarades SANDER, WAUQUIER, GUELTON.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. DELEPOULLE, président de la Chambre Syndicale du Bâtiment et des Travaux Publics de Lille, prononça les paroles suivantes:

Les contrôles de la Chambre syndicale de Lille portent cette mention:

André LEPEZ, tailleur de pierres, entré à la Chambre syndicale en 1884.

Membre, puis secrétaire du Conseil en 1891.

Vice-président en 1898; président de 1907 à 1920.

Président d'honneur, le 29 mars 1920.

Mesdames, Messieurs, vous le voyez, il y a quarante ans que la vie d'André LEPEZ est mêlée, intimement, à la vie collective du Bâtiment. Ces différents postes, tous remplis avec zèle, compétence, autorité, courtoisie, constituent le don de soi aux autres qu'André LEPEZ, vis-à-vis des entrepreneurs et suivant en cela le noble exemple de son père, consentit en souriant. Il y a peu de temps, accueilli dans l'intimité charmante de sa maison à l'occasion d'une haute distinction reçue de Sa Majesté le Roi des Belges, il nous exprimait sa joie si vive de revivre avec nous l'atmosphère affectueuse des choses et des personnalités syndicales. Et je revoyais le « brave homme », conciliant et doux, qu'il fut, toujours, au sein de nos réunions. Puis, ces jours derniers, portant à l'ami disparu le dernier regard d'affection et de souvenir, j'ai retrouvé dans la majesté figée et grande de la mort, le compagnon dévoué de notre vie professionnelle. Au point de vue matériel, il ne nous est plus laissé qu'un souvenir à aimer, un nom à respecter, une œuvre à maintenir. Mais, comme je le disais, hélas! il y a bien

peu de temps, à propos de l'un des nôtres brutalement enlevé, au point de vue moral, il restera, par André LEPEZ, un enseignement et un exemple.

Un des architectes des plus importants et des plus honorés de Lille, M. NEUWNHAM, mort lui aussi, me disait un jour: « Avec LEPEZ, je traiterais pour un million d'affaires, sans papiers, sans signatures. LEPEZ est représentatif des vieilles mœurs loyales, des honnêtetés foncières de la race, et sa parole, seule, vaut tous les contrats et tous les papiers timbrés. »

Une telle attestation constitue, n'est-il pas vrai, une épitaphe honorifique grandiose! Qu'elle nous soit une consolation au moment de la séparation suprême. Dans la douloureuse mission qui m'échoit d'exprimer les sentiments des entrepreneurs, j'ai voulu la placer, comme une fleur, sur ce cercueil.

Chacun de nous, dans l'intimité de ses croyances et de ses sentiments, te conservera, Ami, un souvenir affectueux ou te destinera de pieuses prières.

A vous, Roland, notre jeune et cher Collègue, à tous les vôtres, j'adresse l'hommage du respect attristé, de la sympathie émue de tous les membres de la Chambre Syndicale. Et, dans la grande synthèse qui unit, indissolublement, les morts aux vivants, ceux qui sont partis: les grands-pères... ceux qui partent: les pères... et, enfin, ceux qui continuent: les enfants..., le nom de LEPEZ demeure un centre, une force aimée, honorée, et ces sentiments s'expriment tout entiers dans le dernier adieu que je te fais, en notre nom à tous, mon vieil Ami, en t'apportant le salut suprême des entrepreneurs et le mien propre, intimes, profonds, recueillis.

Puis, M. Paul ROUZÉ:

C'est avec une profonde tristesse que je viens, au nom de la Fédération Régionale des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs du Nord de la France, adresser quelques mots d'adieu à M. André LEPEZ, dont nous déplorons la disparition aussi soudaine qu'imprévue.

Ce devoir m'est d'autant plus pénible que M. LEPEZ était pour moi, non seulement un collègue aimé et estimé, mais encore un ami sincère. Intimement lié avec mon regretté père, il avait collaboré avec lui à toutes les œuvres syndicales régionales, apportant dans ses fonctions un dévouement et une compétence remarquables. Il avait bien voulu reporter sur le fils l'affection qu'il avait pour le père et dans bien des circonstances, notamment lorsqu'en 1912 je pris sa succession à la présidence de la Fédération, il fut pour moi un précieux appui pour parer aux difficultés rencontrées parfois dans la direction des syndicats.

M. André LEPEZ, né à Lille, le 18 juin 1857, entra dans les affaires en 1884, comme successeur de son père.

Les travaux auxquels il a collaboré sont aussi nombreux qu'importants, c'est ainsi qu'entr'autres, il a exécuté les travaux de pierres des gares de Lille, d'Arras et de Valenciennes, des Facultés, de l'Hôtel de Ville de Dunkerque, du Théâtre et de la Bourse de Commerce de Lille et d'un grand nombre de maisons particulières.

Les architectes, sous la direction desquels il a exécuté ces travaux, de même que les entrepreneurs qui se sont adressés à lui, ne me contrediront pas, j'en suis persuadé, si j'affirme que toujours, dans leur exécution, il apporta une intelligente collaboration, une obligeante activité ainsi qu'une scrupuleuse honnêteté.

La vie de M. LEPEZ, toute de probité, de labeur et de dévouement aux intérêts corporatifs et généraux du pays, est une de celles qui honorent le plus une

profession. Pendant quarante ans, il a rendu les plus grands services à l'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics.

Syndicaliste convaincu, il prit une part active aux travaux de nos organisations. M. Delepoulle, président de la Chambre Syndicale de Lille, vient de rappeler les diverses fonctions qu'il a occupées au sein de ladite chambre.

En 1906, les Syndicats du Nord, jugeant qu'il y avait intérêt à coordonner leurs efforts, décidaient la création d'une Union départementale et lors de l'Assemblée générale constitutive du 17 avril 1907, M. Lepez était, à l'unanimité, nommé premier président. Cette Union prit une importance telle qu'un an plus tard, le 20 mai 1908, elle était transformée en Fédération Régionale et M. Lepez en était acclamé président. Sous son habile direction, elle devint bientôt l'une des plus parfaitement organisées et des plus puissantes de France. Aussi fut-elle rattachée à la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics dont il devint vice-président.

Dans ces diverses fonctions, M. Lepez se fit remarquer par sa connaissance approfondie de toutes les questions intéressant notre industrie. Sa compétence faisait autorité et son argumentation pleine de bons sens et d'esprit pratique était toujours très écoutée. Dans toutes circonstances, il apporta à nos œuvres la collaboration la plus éclairée et la plus assidue.

Il prit part à de nombreux Congrès et tous ceux qui l'accompagnaient purent apprécier, outre l'ardeur qu'il mettait à la défense des intérêts de notre industrie, la franche amitié qu'il témoignait à tous.

Son expérience des affaires lui valut d'être nommé, en 1894, expert auprès des Commissaires du Gouvernement pour les litiges en Douane, puis, en 1907, Juge au Tribunal de Commerce, fonction qu'il occupa jusqu'en 1921. Pendant cette période, il sut concilier de nombreuses affaires et ses jugements sains et droits furent unanimement appréciés tant par ses Collègues que par les Membres du Barreau.

Malgré ses nombreuses occupations professionnelles, M. André Lepez contribua à la fondation et à l'administration de plusieurs sociétés, notamment, en 1889, de la Société des Ciments et Chaux d'Haubourdin, dont il fut Administrateur-Délégué en 1911.

Il prenait une part très active au développement de cette société à laquelle, après avoir cédé son entreprise à son fils, il consacrait la majeure partie de son temps.

C'était toujours avec une grande satisfaction qu'il parlait de son « cher Haubourdin ». Grâce à son initiative et à son dévouement de tous les jours, cette Société connut une ère de prospérité due à l'efficacité de ses efforts. Pendant le cours de sa maladie, elle fut l'objet de sa préoccupation constante.

Le Gouvernement de la République avait tenu à récompenser ses mérites en le nommant, le 10 juin 1892, Officier d'Académie, puis en lui décernant, en 1921, la médaille de bronze de la Mutualité pour son dévouement à la Mutuelle du Bâtiment, dont il était Président d'Honneur.

On ne peut oublier également le rôle important qu'il a joué dans les négociations commerciales entre la Belgique et la France. Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi des Belges voulant lui donner un témoignage de reconnaissance le nomma, en 1892, Chevalier de l'Ordre de Léopold et, en décembre dernier, il recevait des mains de M. Melchior, Consul de Belgique, la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne.

La Fédération Nationale avait, sur notre demande, sollicité en faveur de M. Lepez, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que plus récem-

ment encore la Médaille d'Or des Syndicats pour ses quarante années de fidélité et de dévouement à nos groupements professionnels. Hélas! il est mort avant d'avoir obtenu ces hautes récompenses, qui, nous l'espérions bien, devaient lui être décernées à bref délai.

M. Lepez, sous une nature franche et loyale, incarnait une bonté exquise et bienveillante et certainement ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher seront unanimes pour rendre hommage à ses éminentes qualités de cœur et d'esprit.

D'un tempérament très sensible et délicat, il affectionnait particulièrement la vie de famille; aussi, lorsqu'il y a deux ans, sa chère compagne lui fut ravie, il éprouva une profonde douleur et cette cruelle épreuve ne devait pas tarder à entamer sa robuste nature et abréger ses jours.

Je prie sa famille, et en particulier son fils Roland, digne continuateur des œuvres de son père, sa fille, Mme Sartorius, son gendre, sa belle-fille et ses petits-enfants, dont il était si fier, d'agréer nos bien sympathiques condoléances pour le malheur qui les frappe si brusquement; puisse la sympathie générale qui leur est témoignée en ce jour de deuil être un léger adoucissement à leur grande douleur.

M. Despagnat, président de la Fédération Nationale, empêché d'assister aujourd'hui aux funérailles de son regretté vice-président d'honneur, m'a prié de l'excuser et de transmettre à la famille ses condoléances les plus sincères ainsi que celles des membres des Fédérations françaises du Bâtiment.

Mon cher Roland,

Tu me permettras, en ma qualité d'ami, de te dire combien je partage ton chagrin; je connaissais l'affection que tu avais pour ton père et je puis apprécier le déchirement de cœur que l'on ressent lorsqu'un être aussi cher vous quitte pour toujours.

Ton père est parti courageusement, en chrétien, et, certainement, dans l'autre monde, il a reçu la récompense promise aux hommes de devoir.

Mon cher Monsieur Lepez,

C'est donc fini; nous ne verrons plus votre sympathique figure, votre sourire aimable, tous nous pleurons très sincèrement et pieusement nous conserverons de vous un souvenir inaltérable.

Au nom des vingt-six Syndicats affiliés à la Fédération Régionale, au nom de la Fédération Nationale, au nom de la Société des Chaux et Ciments d'Haubourdin et en mon nom personnel, je vous adresse un suprême adieu.

Reposez dans l'Eternité!

M. Ernest Haverland, président de la Mutuelle du Bâtiment, prononça l'adieu de ce groupement:

Mesdames, Messieurs,

Au moment où la Mutuelle des Employés du Bâtiment se préparait à fêter son vingtième anniversaire, une deuil nouveau vient la frapper en la personne de son Président d'Honneur, M. André Lepez. Venant après la disparition de MM. Emile Rouzé et Alfred Newnham, cette mort cause un grand vide parmi nous, car, une fois de plus, elle frappe à la tête et nous enlève un de ceux qui furent les artisans de la prospérité de la Société.

Et cette fois encore, Mesdames, Messieurs, le nom qui s'ajoute à la liste déjà longue des Sociétaires disparus depuis vingt ans, c'est le nom d'un homme foncièrement bon et dévoué qui nous avait apporté tout son cœur. En effet,

depuis 1908 que M. Lepez avait bien voulu accepter la Présidence d'Honneur, on peut dire que la Mutuelle était entrée dans sa vie et qu'il la considérait comme sa seconde famille. C'est vraiment en camarades qu'il se faisait un plaisir de nous recevoir chez lui en toutes circonstances, et, comme je l'écrivais hier à son fils: « Ce n'est pas seulement un Président que nous perdons, c'est surtout un véritable ami. »

Et quel grand cœur, quel noble désintéressement! Jamais (je puis le dire maintenant sans crainte de blesser sa modestie), jamais, dis-je, nous ne fîmes en vain appel à sa générosité lorsqu'il s'agissait de secourir les malheureux. Je ne veux en citer qu'un seul exemple: c'est le geste magnifique qu'il eut pour nous en octobre dernier, lorsqu'il voulut créer une fondation en faveur des familles nombreuses. Oh! combien il les aimait ces chères familles nombreuses, lui, le grand'père de dix enfants qu'il chérissait. Et ce noble geste fut en même temps un pieux hommage à la mémoire de son épouse regrettée, car il voulut que cette fondation portât le nom de « Lepez-Desespringalle ».

« Ma femme, me disait-il dans sa lettre du 21 octobre, m'approuverait grandement, et serait trop heureuse de voir que cette légère contribution peut rendre service aux amis de la Mutuelle dont je m'honore d'être président. »

Plus loin, il ajoutait:

« Vous ne me refuserez pas cette satisfaction; il est si doux de pouvoir faire plaisir à ses semblables. »

Et ce geste, magnifique en lui-même, s'embellissait encore par la façon simple et modeste dont l'accomplissait M. Lepez, qui était la simplicité, la bonté même. Ennemi de toute réclame tapageuse, il admettait difficilement que l'on citât en public ses traits de générosité; c'était lui faire de la peine que vantait ses bienfaits et je n'oublierai jamais le doux reproche qu'il me fit, en 1920, lorsque nous eûmes obtenu pour lui la Médaille de Bronze de la Mutualité qu'il avait cependant bien gagnée.

Nous caressions l'espoir de lui remettre cette année la Médaille d'Argent qui lui était bien due, de par les nombreux services qu'il avait rendus à notre œuvre. Hélas! Dieu en avait décidé autrement et nous ne reverrons plus ici-bas celui que chacun de nous vénérait comme le Père de la Mutuelle.

Miné par une sourde maladie et par le chagrin qu'il éprouvait depuis la mort de Mme Lepez, il ne devait pas survivre longtemps à sa compagne dévouée, et c'est à l'âge de 67 ans que la mort est venue faucher cette belle existence! Mais M. Lepez n'est pas disparu complètement, car de Là-Haut il veillera sur nous et son souvenir restera impérissable parmi nous. Tous ceux qui l'ont connu, l'ont apprécié; tous le regretteront.. M. Lepez ne laissera dans le monde du Bâtiment que des regrets unanimes et l'on dira de lui ce qu'il disait de son prédécesseur en Assemblée Générale de la Chambre Syndicale, le 17 décembre 1907: « Quel dommage, c'était un bien brave homme. »

Le personnel de la Maison Lepez, qui m'a prié d'être son interprète aujourd'hui porte aussi le deuil de cet homme qui fut toujours un patron modèle, doux et serviable envers ceux qui étaient sous ses ordres. Ses anciens employés et ouvriers perdent en lui un protecteur dévoué, un véritable père. Comme la Mutuelle des Employés du Bâtiment, ils ne sauront l'oublier et reporteront sur son fils le respect et la sympathie qu'ils ont toujours eus pour lui.

Et quant à nous, son nom inscrit en lettres d'or à notre Tableau d'Honneur sera un enseignement toujours vivant qui nous rappellera cette parole sublime « Il est si doux de faire plaisir à ses semblables. »

Mon cher Monsieur LEPEZ, au nom de votre Personnel, au nom de la Mutuelle du Bâtiment, je vous fais le serment que nous ne vous oublierons pas et que surtout nous n'oublierons jamais les beaux exemples de désintéressement que vous nous avez donnés. En reportant sur vos enfants et sur vos petits-enfants la grande estime que nous avions pour vous, nous les prions de bien vouloir agréer nos plus respectueuses condoléances. Nous nous inclinons profondément devant votre belle figure disparue, et, au seuil de votre tombe, en communion d'idées avec vous, au nom de cette Mutuelle que vous avez tant aimée et à laquelle vous aviez donné votre cœur, mon cher Président, je ne vous dis pas « Adieu », mais « Au revoir »!

L'adieu du personnel de la Société des Ciments d'Haubourdin, dont M. André LEPEZ était administrateur-délégué, fut prononcé par M. H. DELADRIÈRE, directeur:

Au nom du personnel employé et ouvrier de la Société des Ciments d'Haubourdin, je viens dire un dernier adieu à notre Administrateur-Délégué.

Faut-il rappeler avec quel dévouement il s'occupait de notre affaire. Toujours sur la brèche, il a été l'artisan infatigable de sa reconstitution; il a su vaincre toutes les difficultés amoncelées par la guerre et a su ramener la Société dans l'état de prospérité où elle est aujourd'hui.

Le personnel des Ciments d'Haubourdin perd en M. LEPEZ un chef bon, affable, qui savait faire à tous le même accueil toujours aimable; il perd en lui un chef éclairé en qui il avait toute confiance; jusqu'à son dernier moment, M. LEPEZ s'est intéressé à nous; quelques jours avant sa mort, alors que la maladie impitoyable le tenait au lit depuis plusieurs semaines, il nous recevait

Monsieur LEPEZ, votre souvenir vivra à Haubourdin! Nous vous promettons de poursuivre votre œuvre si vaillamment commencée, et nous vous promettons de ne jamais oublier celui qui ne fut jamais pour nous un chef, mais un grand ami.

Adieu, Monsieur LEPEZ, adieu!

BUCHET Marius (1903). — Le bulletin administratif de mars dernier a annoncé à nos membres la mort prématurée de l'un de nos plus chers camarades, Marius BUCHET, qui a laissé les regrets les plus vifs de ceux qui l'ont connu.

Notre regretté disparu était né à Aniche, le 24 février 1881. Après quelques années de collège à Lille et à Béthune, il entrait à l'Institut Industriel pour compléter ses études. Les élèves de l'époque se rappellent ce sportif ardent, sympathique entre tous, qui montra le premier aux I. D. N. le chemin de l'Olympique Lillois, alors de fondation récente, et dont il soutint vaillamment les couleurs sur le terrain de jeux.

A sa sortie de l'Ecole, le régiment l'appelle, il prend du service au 43e d'infanterie à Lille, et y gagne les galons de sergent-major.

Son temps accompli, son père, Directeur général des Mines d'Ostricourt, lui indique sa carrière dans le commerce des charbons. Il commence son apprentissage sous sa direction et rentre au Service commercial de cette Compagnie. Là, il s'applique, bien que « fils du patron », à rester l'égal et le camarade de ses collaborateurs, à réduire les distances. Il devient l'ami de tous, grâce à son affabilité et la sympathie qu'il savait répandre autour de lui.

En 1907, il épouse Mlle Gabrielle THEETTEN, d'Armentières, et devient le collaborateur, puis le successeur de son beau-père.